

Titre du poste	Directeur de la production des ressources de formation et de perfectionnement
Relevant du	Vice-président national (formation et perfectionnement)

Objet du poste

En tant que membre du portefeuille national de la formation et du perfectionnement, le directeur de la production des ressources de formation et de perfectionnement contribue à **l'élaboration** et à la gestion des ressources de formation conformément aux programmes de secourisme avancé, **d'entraînement sur neige et de certification** des instructeurs. Son apport favorise le perfectionnement constant des membres de la Patrouille canadienne de ski (PCS) selon **l'orientation** stratégique adoptée par le vice-président (formation et perfectionnement).

Les objectifs du directeur de la production de ressources de formation et de perfectionnement (F et P) sont les suivants:

- Aider le vice-président (formation et perfectionnement) et les directeurs du secourisme avancé, de la formation sur neige et du programme de certification des instructeurs en élaborant et en gérant les ressources nécessaires pour assurer la formation en secourisme avancé, la formation sur neige et la formation des instructeurs de la PCS.
- Offrir au vice-président (F et P) une aide en temps opportun dans son travail à titre de membre du comité national de gestion.
- Surveiller attentivement les organismes responsables de **l'apprentissage** électronique et de **l'apprentissage en classe** pour déterminer et appliquer les nouvelles normes et les protocoles utilisés au sein de la PCS.
- Collaborer avec le portefeuille national de la formation et du perfectionnement à **l'élaboration d'un plan opérationnel annuel et en surveiller la mise en œuvre au cours de l'année, notamment en trouvant des solutions aux problèmes qu'elle soulève.**
- Veiller à ce que les coordonnateurs de la formation qui sous-tend le PCI, le SA et la formation sur neige mettent en place des modules de formation **correspondant aux aptitudes courantes, à la théorie de l'apprentissage et aux approches pédagogiques, et ce, aussi bien pour les programmes d'apprentissage électronique, d'apprentissage virtuel ou d'apprentissage en classe.**
- Veiller à ce que tous les produits soient conformes aux prévisions et reflètent une collaboration avec le comité de la formation et du perfectionnement (CFP).

Fonctions et responsabilités

La principale fonction du directeur de la production des ressources de F et P est **d'aider le vice-président** (formation et perfectionnement) à élaborer et à gérer les ressources pédagogiques nécessaires pour la qualification des patrouilleurs et la certification des instructeurs. Le titulaire du poste doit superviser les coordonnateurs responsables **des différentes composantes de l'élaboration des ressources et du maintien** de tous les programmes de formation de la PCS. **En plus d'être un membre actif** lors des réunions nationales du CFP, le directeur de la production des ressources assume les responsabilités suivantes:

- Répondre à des demandes du vice-président (formation et perfectionnement).
- Collaborer avec les membres du CFP.
- Collaborer avec les directeurs du PCI, du SA et de la formation sur neige pour faire en sorte que les documents pédagogiques soient élaborés conformément aux normes actuelles de la PCS en matière de SA et de formation sur neige et aux approches pédagogiques et méthodes **d'évaluation du PCI**.
- Superviser le travail des **coordonnateurs associés à l'élaboration et à la gestion** des ressources affectées aux programmes de formation destinés aux membres et aux instructeurs.
- Collaborer **à l'élaboration de documents de formation**, notamment le manuel de la PCS, les graphiques et médias y afférents, les modules pédagogiques, **l'apprentissage en ligne et le stockage des ressources**.
- Effectuer des tâches particulières dans les délais prescrits et veiller notamment à ce que les documents de formation soient traduits en temps opportun afin de respecter les échéanciers du programme.
- **Contribuer à l'élaboration du budget annuel de la formation et du perfectionnement et veiller à ce qu'il réponde aux besoins** relatifs à **l'élaboration** des ressources pédagogiques et au maintien des programmes de secourisme, de formation sur neige et de formation des instructeurs.

- Collaborer avec le sous-vice-président (formation et perfectionnement) en vue **d'établir des lignes directrices pour les gestionnaires de la formation à l'échelon** des divisions et pour leurs instructeurs, notamment en ce qui concerne la résolution des problèmes concernant les ressources pédagogiques.
- Favoriser les communications entre les instances nationales, les divisions et les zones sur les questions de formation et de qualification en SA, y compris les communications avec les maîtres instructeurs.

Qualifications

Les qualifications requises pour le poste relèvent de deux catégories.

Tous les membres du portefeuille de la formation et du perfectionnement doivent posséder les qualités générales suivantes :

- Aptitude à communiquer verbalement et par écrit.
- Aptitude à gérer par voie électronique ou en communiquant directement avec les personnes.
- Aptitude à discuter et à gérer les attentes et les résultats avec les membres du CFP.
- Aptitude à travailler en équipe en vue de concevoir des programmes et des **solutions d'envergure nationale.**
- Aptitude à utiliser des outils informatiques.
- Aptitude à gérer son temps efficacement de manière à répondre aux nombreuses demandes et à transmettre des conseils et des décisions en temps opportun.

En tant que directeur de la production des ressources de F et P, le titulaire du poste possède des aptitudes et des qualifications particulières, et notamment celles-ci :

- **Capacité de faire appel à différents types d'apprentissage.**
- **Certification d'instructeur ou de maître instructeur en secourisme avancé** reconnue par la PCS.
- Connaissance approfondie des programmes actuels de formation offerts par la PCS en SA et connaissance des programmes de certification des instructeurs et de formation sur neige.

Bien qu'elles ne soient pas indispensables, les aptitudes supplémentaires suivantes sont souhaitables :

- Membre régulier actif possédant une expérience des activités quotidiennes **d'un patrouilleur.**
- **Expérience antérieure comme gestionnaire de la formation à l'échelon des zones ou à celui des divisions.**
- Connaissance des approches pédagogiques utilisées dans les différentes zones et divisions.
- **Connaissance du français et de l'anglais.**

Toutes les qualifications sont conformes aux lois fédérales, provinciales et territoriales.

Liens hiérarchiques

Prière de se reporter à **l'organigramme actuel du CFP pour ce qui concerne les liens** immédiats avec le directeur de la production des ressources de F et P.

Chaque directeur du portefeuille national de la formation et du perfectionnement est nommé par le vice-président (formation et perfectionnement) et relève de ce dernier après avoir été confirmé par le comité national de gestion. Tous les membres de **l'équipe de F et P font l'objet d'une recommandation du directeur et d'une**

approbation du vice-président (formation et perfectionnement). Ils relèvent du directeur dans l'exercice de leurs fonctions.

Approuvé par:	Vice-président (formation et perfectionnement)
Date d'approbation :	31 juillet 2021
Examen:	

La présente description de tâches fait l'objet d'un examen annuel.